

droits sur Rome et les États de l'Église, il accepterait (avec ou sans les 3 millions) la loi des garanties. De cette manière encore la question serait tranchée. Mais si la première solution était improbable, celle-ci est impossible. Ce n'est point que ce pouvoir manquât au chef suprême de l'Église. Tout acte qu'il fait dans sa sphère est valide. Et quand il pose un acte, le seul fait de le poser prouve qu'il le retient dans la sphère de son pouvoir et par conséquent qu'il est l'exercice des droits qu'il tient de Jésus-Christ. Mais dans les circonstances présentes, le pape ne cédera point sur cette question. Il l'a déclaré à plusieurs reprises. Et sa première encyclique contenait l'affirmation nette des serments qu'il avait faits devant le Sacré-Colège.

30 Mais chacun pourrait céder quelque chose pour arriver à une entente commune. Cela supposerait d'abord pour le gouvernement italien le désir d'arriver à une conciliation. Officiellement il ne l'a jamais indiqué. Et si nous consultons ses organes, nous relevons avec étonnement qu'il semblerait plus la redouter que la désirer. Il suffit de citer le nom du pape à la Chambre pour que la gauche se répande en vociférations et en injures. M. Santini a déclaré s'être honoré en allant faire une visite au Souverain-Pontife, en suivant sa foi de catholique ; et immédiatement les journaux du ministère mènent une campagne pour lui enlever son collègue aux prochaines élections. Ces mêmes journaux relatent complaisamment toutes les attaques faites au Saint-Siège, mais se gardent prudemment de donner les répliques. Pour eux le pape n'est point une autorité religieuse. C'est un *pouvoir politique* en contradiction absolue avec la monarchie italienne. Grâce à cette formule, on ne peut être ami du roi et du pape, on ne peut être italien et s'agenouiller devant Pie X. C'est au moins poser nettement la question et dire tout haut, ce que les catholiques pensaient tout bas, qu'il y a incompatibilité entre le royaume d'Italie et l'Église, et que l'abolition du pouvoir temporel n'était qu'un moyen pour abattre le pouvoir spirituel du Saint-Siège.